

Responsable de Paie Cabinet



Missions

- Veille juridique et sociale
- Convention collective
- Rupture du contrat : Licenciement, Rupture Conventionnelle
- Procédure Disciplinaire : Avertissement, Mise en Demeure
- Aides à l'embauche
- Retraite Entreprise & Prévoyance
- Epargne Salariale : Participation, Intéressement, PEE, PERCO
- Intervention lors des contrôles URSSAF
- Responsable d'une équipe de gestionnaire de paie
- Cumul Contrat de travail et Mandat Social
- Portée de l'exonération des charges sociales lors de l'implantation en ZFU et ZRU



Aptitudes

- Rigoureux, autonome, réactif, il vous faut posséder des aptitudes managériales et développer un sens du service client et du conseil.
- Maîtrise les aspects juridiques liés aux RH, la législation du travail et de la sécurité sociale dans un univers de multi conventions collective.



Formation

- BAC +4/5 en Droit social complété par des années d'expériences



Salaire

- 2000 € à 3200 € en fonction de l'expérience, de la taille du cabinet et des objectifs fixés.



Evolution

- Le responsable Paie Cabinet peut évoluer vers des fonctions de direction en fonction de la taille du cabinet et des responsabilités plus importantes (responsable juridique) en fonction des formations suivies.